



Jouars-Pontchartrain, le 26 septembre 2018

JOUARS-PONTCHARTRAIN
YVELINES

RH 2018 173

Objet : recensement de la population

Madame, Monsieur,

Une opération de recensement aura lieu sur la commune de Jouars-Pontchartrain du 17 janvier au 16 février 2019. A cette occasion la commune recrute environ 11 agents recenseurs.

Comme préconisé par l'INSEE, la commune propose de rémunérer les agents recenseurs à raison de 30 euros chacune des 2 journées de formation obligatoire, puis 5 euros la feuille de logement collectée. Le nombre de logements à recenser est compris entre 200 et 250 logements par agent. Le prochain conseil municipal, prévu courant octobre, devra délibérer sur cette rémunération.

Je précise que persévérance, mais également diplomatie et qualité relationnelle sont indispensables pour effectuer les fonctions d'agent recenseur. Les lettres de motivation sont à déposer en mairie avant le 30 novembre 2018, à l'attention de Mme De Jésus Céline, coordinatrice du recensement.

Je vous remercie pour l'intérêt que vous porterez à cette opération.

LE MAIRE



HERVE LEMOINE